

# Et à la fin, c'est toujours Stéphane Moreau qui gagne

- ▶ Elio Di Rupo et Olivier Chastel ont laissé entendre qu'ils allaient couper la tête de Stéphane Moreau.
- ▶ Mais le Liégeois est toujours debout.
- ▶ Récit d'une folle journée.

**F**in du suspense. Au bout d'une journée complètement folle, le couperet est tombé. Aussi controversé soit-il, Stéphane Moreau reste le patron de Nethys, puissante filiale de l'intercommunale Publifin. Un léger vent de renouveau souffle toutefois sur Liège. Le conseil d'administration (CA) de Nethys vient en effet d'être renouvelé. Exit les élus locaux (André Gilles en tête). Le nouveau conseil sera composé de neuf membres : six nouvelles têtes, trois anciennes (voir infographie). Neuf hommes.

Mais Ecolo, à qui le dixième siège était promis, a refusé de mettre un pied dans cette affaire. En claquant la porte des négociations mardi soir. Une décision qui a provoqué une escalade de réactions. Retour sur 24 heures où le nom de « Moreau » a circulé sur de nombreuses lèvres.

Tout démarre mardi soir, avec la poussée de fièvre verte. Après avoir accepté de dialoguer avec les ténors liégeois (Jean-Claude Marcourt pour le PS, Daniel Bacquelaine pour le MR, Alda Greoli pour le CDH), la négociatrice Ecolo Muriel Gerrens annonce à ses homologues qu'elle quitte le navire. Elle ne proposera pas d'administrateur pour entrer chez Nethys. Car avant de nommer qui que ce soit, les verts exigent la tête de Stéphane Moreau. Et celle de l'ensemble du comité de direction. L'application des recommandations de la commission d'enquête Publifin, en somme.

Mais ça, le trio PS-MR-CDH n'en veut pas. Pas si vite en tout cas. Pas comme ça. Les trois partis vont donc avancer sans Ecolo. Et choisir un nouveau CA à qui confier les clés de la boutique Nethys. Il faut se décider vite, car l'assemblée générale de Nethys est prévue le lendemain (ce mercredi), à 17 heures.

## Une interview chaotique

Après une nuit de sommeil, la journée démarre un peu avant huit heures, sur *La Première*. L'invitée politique du jour est Valérie De Bue, ministre wallonne des Pouvoirs locaux. Cette même Valérie De Bue qui déclarait il y a un mois dans *L'Echo* : « Stéphane Moreau doit partir. » Au micro de *La Première*, on lui demande si elle maintient cette déclaration, vu l'actualité. Et là, grand moment de solitude. La ministre De Bue hésite. Elle pense toujours que Stéphane Moreau doit partir. Mais qu'il peut peut-être rester s'il réduit son salaire. Et que de toute façon, elle n'a pas la compétence pour arbitrer. Bref : elle dit tout et son contraire. Et les premiers commentateurs politiques soulignent la courbe rentrante de Madame De Bue.

Là, tout s'accélère. Le chef de groupe du CDH wallon, Dimitri Fourny, balance un premier communiqué. « POUR LE CDH : STEPHANE MOREAU DOIT PARTIR ! ». En gras. Avec un point d'exclamation à la fin. C'est clair ? Le MR, qui veut couper court à la polémique de Bue, embraye. Là, c'est carrément le président du parti qui sort du bois. « Dès ce soir, Stéphane Moreau ne doit plus siéger (au CA de Nethys, NDLR), lance Olivier Chastel. A titre personnel, j'estime toujours que Stéphane Moreau doit quitter l'entreprise. »

Tous les regards se tournent alors vers le PS, silencieux jusqu'ici. Allô, Elio ? Et il ne faudra pas attendre très longtemps pour que le président Di Rupo en remette une couche. En un tweet. Concis. « Bonne gouvernance. Stéphane Moreau ne doit plus siéger au CA de Nethys. » Une sortie qui n'est pas anodine, car c'est la première fois que le président du PS remet en cause le rôle de Stéphane Moreau chez Nethys. Ce qui fait grincer des dents, à Liège. « Pourquoi se sent-il obligé de tweeter comme Trump ? », balance un socialiste de la Cité ardente. Elio appréciera.

Pendant quelques heures, plus personne ne décroche son téléphone pour répondre à la presse. Mais aucun doute, les téléphones chauffent. Stéphane Moreau serait-il en train de vaciller ? Puis vers 16 heures, un accord se dégage. Les écologistes, poussés dans le dos par des sondages favorables, vont-ils avoir la peau du big boss de Nethys ? Bien sûr que non. « Tout problème a sa solution », paraît-il. Et la solution est toute trouvée. On va prendre Elio Di Rupo au mot. Au tweet, plutôt. Le nouveau conseil d'administration de Nethys, nommé ce mercredi soir, sera donc chargé « d'assurer le fait que le CEO ne soit plus membre du conseil d'administration de la société ».

En clair, le tout frais conseil d'administration devra donc faire en sorte que Stéphane Moreau n'ait plus de droit de vote au CA de Nethys. Mais Stéphane Moreau ne quitte pas la société pour autant. On va seulement tenter de modifier son contrat d'administrateur-délégué – qui lui offre le droit de siéger au conseil – en un contrat de directeur-général. Sans trop savoir comment on va régler cela juridiquement. La solution est boiteuse ? Elle est purement cosmétique ? Ce n'est pas grave. Elle permet de ne pas désavouer complètement

Elio Di Rupo et Olivier Chastel. Sans véritablement toucher à l'homme fort de Nethys. Car soyons sérieux deux minutes : dans toute entreprise normalement constituée, le directeur-général assiste au conseil d'administration, ne fût-ce que pour présenter ses dossiers. Qu'il en soit membre officiel ou pas.

« Ceci n'empêchera pas le nouveau conseil de se pencher sur la question de son licenciement », dixit un libéral. On reparlera donc du licenciement de Stéphane Moreau dans un futur épisode de cette saga. Et ce sera au nouveau conseil d'administration de trancher la question. Un conseil composé de professionnels de l'entreprise, assure-t-on. Que les actionnaires ont mandaté pour examiner « toute proposition relative à l'évolution et à la modernisation de la gouvernance ». Si ceci signifie qu'il faut plancher sur le devenir du comité de direction, il était possible de faire plus clair.

Bref, rien ne dit que Stéphane Moreau sera mis à la porte de Nethys demain. Ni qu'il sera prolongé.

Il est 20 heures. La journée se termine. Un libéral ose un dernier SMS. « Je suis très mal à l'aise avec ce qu'il se passe. » ■

XAVIER COUNASSE

**COMMENTAIRE**

BERNARD DEMONTY

**LE 19 OCTOBRE,  
M. MOREAU DIRIGE  
TOUJOURS NETHYS**

Laurette Onkelinx, députée et vice-présidente du PS, le 19 janvier : « *J'attends de voir ce que le parti va décider. Mais je pense qu'à un moment donné, il faut faire un choix dans la vie. A titre personnel, je pense vraiment que Stéphane Moreau doit faire un pas de côté.* »

Stéphane Hazée, député Ecolo, le 14 mars : « *Stéphane Moreau doit clairement partir.* »

Olivier Chastel, président du MR, le 29 avril : « *Ma conviction personnelle est que Stéphane Moreau ne peut plus rester en fonction. Mais c'est au nouveau conseil d'administration de Nethys qu'il appartiendra de statuer sur son avenir.* »

Benoît Lutgen, président du CDH, le

2 mai : « *Oui, Stéphane Moreau doit partir. Mais je ne ramène pas uniquement la question à M. Moreau. Tous les administrateurs qui ont eu une responsabilité active ou passive doivent partir. Il faut un renouvellement complet des administrateurs. On ne peut accepter de telles dérives de rémunérations. C'est pour cela qu'on a introduit cette demande pour changer les gens de Finanpart et Nethys.* »

Dimitri Fourny, député wallon CDH, le 12 mai : « *Stéphane Moreau doit partir. C'est assez clair comme réponse ?* »

Jean-Luc Crucke, alors député MR, le 12 mai : « *Le MR, et le MR liégeois compris, demande qu'on mette fin au cirque : tous ceux qui ont travesti ce système doivent quitter ce système.* »

Rapport de la commission d'enquête Publifin, le 3 juillet, recommandation 25 : « *Engager le Conseil d'administration de Publifin à renouveler intégralement le Conseil d'administration de*

*Nethys.* »

Rapport de la commission d'enquête Publifin, le 3 juillet, recommandation 26 : « *Engager le Conseil d'administration de Nethys à renouveler son Comité de direction.* »

Rapport de la commission d'enquête Publifin, le 3 juillet, recommandation 27 : « *Écarter les personnes dont la responsabilité est engagée dans les manquements et dysfonctionnements identifiés dans le présent rapport des organes de l'ensemble des filiales du Groupe Publifin.* »

Valérie De Bue (MR), ministre wallonne des Pouvoirs locaux, le 26 septembre : « *Stéphane Moreau doit partir de Nethys. On pourra aller jusqu'à un licenciement grâce aux mesures que nous allons prendre. Dans le cadre du nouveau décret qui sera examiné par le gouvernement en octobre, on pourra avoir une prise sur Nethys grâce aux mesures de tutelle.* »

Le 19 octobre, Stéphane Moreau dirige toujours Nethys.

## contorsions Valérie De Bue, assise entre deux chaises

**PORTRAIT**

En politique, il faudrait, plus qu'ailleurs encore, tourner sept fois sa langue avant de parler. Valérie De Bue vient de l'apprendre à ses dépens, avec la candeur des novices. La ministre wallonne des Pouvoirs locaux s'est pris les pieds dans le tapis de Nethys, après avoir rêvé d'en débarrasser Stéphane Moreau. Elle n'est pourtant pas la première venue : à 51 ans, elle affiche des expériences de parlementaire fédérale (2003 - 2014), d'échevine (2006 - 2017) et de députée wallonne (2014 - 2017). Et depuis fin juillet, un premier job ministériel.

« *Publifin doit revoir l'organisation de sa structure avec un nouveau conseil d'administration. Il faut repartir d'une page blanche au niveau de Nethys et renouveler toutes les instances. Nethys doit se conformer aux recommandations de la commission d'enquête et ceux qui ont pris part au scandale doivent partir* », confiait la cinquagénénaire nivelloise fin septembre à *L'Echo*. « *Stéphane Moreau doit partir* », précisait, avec cette foi qui déplace des terrils, celle qui

était administratrice de la Socofe (dans laquelle Nethys a des participations) jusqu'en juillet 2017.

Sans doute la Nivelloise n'avait-elle pas encore oublié ses habitudes d'opposition, si confortables qu'elles permettent les contorsions nécessaires à l'incantation. Depuis,

son attitude guerrière s'est quelque peu adoucie. C'est que la tutelle ministérielle sur le Landerneau des pouvoirs locaux implique une autre attitude. Du genre infusée au droit public. Raison sans doute pour laquelle, ce mercredi matin, elle déclarait sur *La Première* : « *Je trouve que c'était un signal à donner, mais le gouvernement n'a pour l'instant pas la compétence pour faire partir Stéphane Moreau.* »

Mieux ! Elle ouvre une porte au CEO ansois en évoquant son maintien, si celui-ci se conforme à l'obligation de « modération salariale » imposée aux dirigeants de structures publiques. Pour l'intéressé, cela revient à passer d'une rémunération voisine du million d'euros à une solde de 245.000 euros. Connaissant l'ingéniosité du bonhomme pour l'ingénierie juridique,

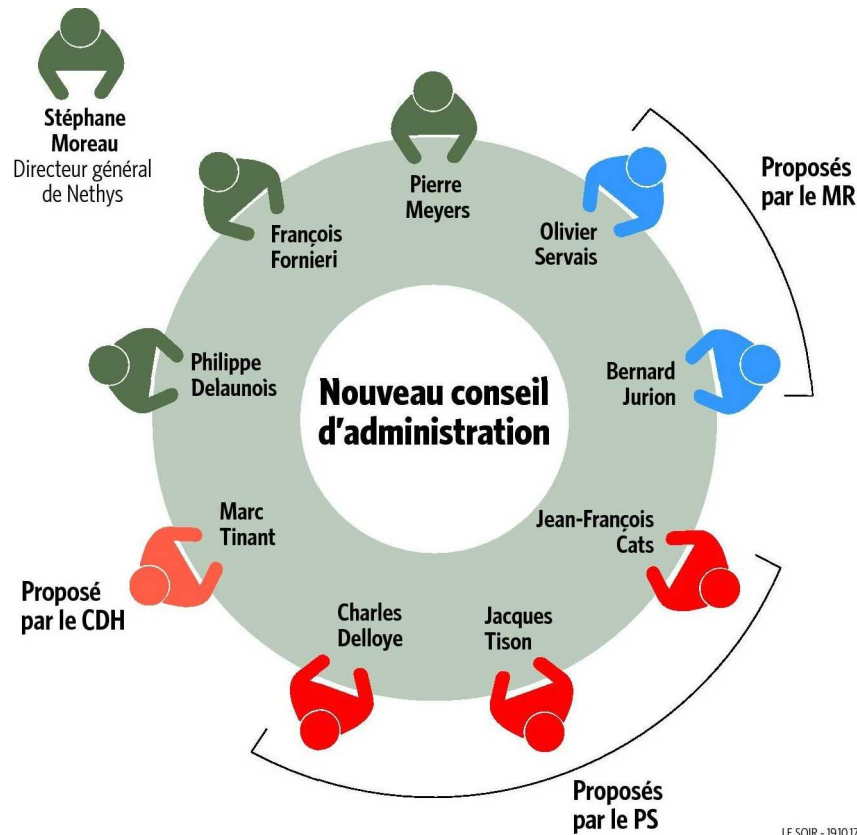
c'est le pas de trop dans sa direction.

**Désarmée**

Naïveté ? La ministre a été fraîchement recadrée. Dans un communiqué, son président, Olivier Chastel, rappelle que pour le MR, au CA de Nethys, « *dès ce soir, Stéphane Moreau ne doit plus y siéger* ». Et d'annoncer dans la foulée « *une restructuration complète du management devra suivre* ». Autrement dit, le géniteur de ce groupe wallon octopussien ne peut espérer se racheter une conduite en renonçant aux trois quarts de son salaire.

La sortie matinale de la ministre réformatrice n'en révèle pas moins sa sincérité : les outils juridiques manquent actuellement pour déloger l'ex-socialiste ansois de son Olympe. Mais elle trahit aussi sa précipitation et l'inconfort qui en découle. Elle est actuellement assise entre deux chaises, politiques et juridiques. Ce qui, *in fine*, résonne comme un aveu : l'impatiante a brandi une arme alors qu'elle n'avait pas encore les munitions. ■

PASCAL LORENT



LE SOIR - 19/10/17

## parlement wallon Fin de l'union sacrée entre députés

Plus que jamais, il y a la Wallonie et il y a Liège. En février dernier, le PS d'Elio Di Rupo avait fixé une condition pour la création d'une commission parlementaire d'enquête sur Publifin-Nethys : l'absence d'élus issus de la province de Liège dans la « dream team » chargée de procéder aux auditions et de tirer les conclusions du scandale encore tout chaud. Chacun s'était rangé à cette sage consigne.

Avec le recul, on n'ose imaginer en effet ce qu'auraient donné des travaux baignant dans le marigot liégeois. Pour s'en faire une idée, il suffit de se souvenir des tensions entourant les dépositions des barons mosans, depuis les cadres du groupe intercommunal jusqu'à Jean-Claude Marcourt (PS), le ministre régional de l'Economie ou... surtout Stéphane Moreau.

« Malgré ce climat délicat, nous avons réussi à mener un travail parlementaire sérieux qui s'est soldé par un rapport voté à l'unanimité par toutes les formations de l'assemblée », se souvient Patrick Prévot (PS), un des membres hyper-actifs de la commission d'enquête. Comme d'autres, le Sonégien attend que l'essai soit transformé : « Il faut que le gouvernement suive la voie que nous avons tracée. Rien n'avance à ce stade, comme le prouvent les péripéties autour du nouveau conseil d'administration de Nethys et de Stéphane Moreau. »

Transcendant les clivages politiques tradi-

tionnels, les députés wallons ont mené un travail de longue haleine : plus de 150 heures d'audition, une centaine de pages de rapport, des recommandations unanimes par dizaines pour repartir sur des bases saines... Ils ont évité tous les pièges en provenance de la Cité ardente : l'absence d'André Gille, l'exposé kilométrique de Stéphane Moreau, les soupçons d'incompétence, les citations en justice, les non-dits, les contre-rapports produits par les avocats du groupe liégeois... Les arbitrages ont été traités en coulisses, l'union sacrée a prévalu.

### La recommandation 25

De l'amertume à la lecture des événements récents ? Jean-Luc Crucke (MR), aujourd'hui ministre régional mais figure emblématique de la commission d'enquête, retient surtout « le coup politique d'Ecolo » qui en refusant de siéger dans le nouveau conseil d'administration « fait fi de l'outil économique et des 3.000 emplois qu'il offre à Liège. » Olga Zrihen (PS), qui présidait les travaux à Namur, et Dimitri Fourny (CDH) déplorent aussi l'attitude des verts : « La chaise vide, c'est nul ! Nous étions tous d'accord pour avancer ! », dit la première.

On l'oublierait presque, mais depuis la fin des travaux parlementaires, l'exécutif régional a changé de couleur. Au printemps dernier, le socialiste Pierre-Yves Dermagne avait rédigé des textes post-Publifin que Jean-Luc

Crucke (Energie) et Valérie De Bue (Pouvoirs locaux) doivent faire adopter. « Il est urgent d'agir pour que cette entreprise publique et ses travailleurs retrouvent la sérénité à laquelle ils aspirent depuis près d'un an », souligne Dimitri Fourny (CDH), qui est resté dans la majorité. Olga Zrihen est plus sévère : « Mais qu'attend le gouvernement pour passer à l'acte ? »

Ces retards ne seraient que péripéties, selon Jean-Luc Crucke : « Les présidents de partis ont été très clairs. La volonté de changement est intacte. Le dossier Nethys n'est pas simple. Il ne s'embourbe pas. Dans mes compétences, les textes qui doivent suivre les recommandations de la commission ne sont pas loin d'aboutir sur la table du gouvernement. »

Chez Ecolo, on veut bien donner un peu de temps au temps pour bétonner les réformes. Mais sur la question du conseil d'administration, il n'y a pas lieu de tergiverser pour le commissaire Stéphane Hazée : « A la page 72 de notre rapport, la recommandation 25 demande de renouveler intégralement, je souligne, le conseil d'administration de Nethys. Les mots ont un sens, ce mot n'est pas là par hasard. La responsabilité sur ce rapport est collégiale. En maintenant des administrateurs en place, PS, CDH et MR violent nos engagements. » ■

ERIC DEFFET